

Sept. 2021

Feuille d'infos Archamps



WWW.MAIRIE-ARCHAMPS.FR

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Les vacances sont terminées, et c'est bientôt la rentrée pour nos petits Archampoises et leurs parents qui auront la surprise de voir la transformation de la circulation devant le bâtiment Raymond Fontaine. Les aménagements pour l'accès à la future école ont été effectués avec une grande efficacité pendant l'été : la dépose minute a été transformée et un rond-point en bas de la route a été créé pour davantage de sécurité. La route départementale entre Blécheins et les Pommerais a elle fait peau neuve en juillet. Une chaussée à voie centrale banalisée - appelée 'chaussidou' - verra le jour prochainement pour favoriser le partage de la route. J'espère qu'elle incitera les automobilistes à lever le pied.

Cette période de vacances scolaires a permis à certains de profiter du centre de loisirs qui a ouvert ses portes le 12 juillet. Il a rencontré un grand succès auprès des enfants qui ont pu pratiquer des activités variées telles que ???? . Cela faisait partie de nos projets et c'est une belle réussite.

L'aménagement du cœur du village se poursuit. Le projet de jardin a débuté avec la démolition de la grange Tapponnier, laissant place à une ouverture sur un espace de verdure avec des tables et des bancs. Ce jardin permettra de rejoindre le parvis de notre nouvelle école.

Nous avons lancé une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme afin de mieux maîtriser le renouvellement urbain. Une enquête publique se déroulera à la fin du mois de septembre.

À la mairie, nous avons eu la chance d'avoir quatre jeunes Archampoises pour renforcer les équipes cet été (technique et secrétariat). Je les remercie pour leur bonne humeur et leur entrain dès 6 heures le matin. Notre équipe d'agents va elle aussi connaître des changements en raison d'un congé maternité, d'un déménagement et d'une mutation. Deux ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) et deux personnes pour la cantine ont été recrutées. Par ailleurs, un agent technique et un agent chargé des actions relatives à l'environnement et au développement durable vont nous rejoindre. Une grande et belle équipe pour prendre soin de vos enfants qui sont ravis, j'en suis certaine, de reprendre le chemin de l'école.

En espérant que le temps qui n'a pas été clément ces derniers mois reste au beau, profitez encore de ces doux moments dans notre beau village. Je vous demande à ce propos d'être vigilant par rapport aux nuisances sonores (tondeuses, taille-haies et autres travaux le dimanche après-midi). De même, les propriétaires de chiens doivent faire le nécessaire pour éviter les aboiements persistants de leurs compagnons à quatre pattes.

Je souhaite vous revoir dès septembre à l'occasion de nos manifestations : forum des associations, fête du vélo, fête des enfants du Sou des Ecoles, exposition de voitures, festival du film vert et les animations lors de notre marché alimentaire du jeudi (chanteuse, expo pour enfants, spectacle de bulles géantes...).

D'ici là, prenez soin de vous, finissez bien l'été !

Anne RIESEN

ACTION MUNICIPALE

LA CHRONIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Avant d'opérer une pause estivale au mois d'août, vos élus ont consacré les mois de juin et juillet à la finalisation de plusieurs dossiers d'envergure.

Pour clôturer l'exercice 2020, le Conseil a donné son approbation pour le compte administratif et le compte de gestion 2020, suivant l'état de situation dressé par le receveur municipal, visé et certifié conforme. Le résultat excédentaire cumulé a été affecté en dotation complémentaire d'investissement et en réserve sur le budget principal 2021 (retrouvez tous les chiffres dans le compte-rendu du Conseil du mois de juin 2021).

Des décisions importantes liées à l'urbanisme ont par ailleurs été prises au début de l'été, en particulier l'opposition au transfert automatique (prévu le 1^{er} juillet 2021) de la compétence en matière de PLU (Plan Local d'Urbanisme) à la Communauté de Communes du Genevois. Les débats qui se sont tenus à l'automne 2019 au sein des instances communautaires ont rappelé que la prise de compétence de l'urbanisme à l'échelle de l'intercommunalité ne peut-être réussie que grâce à un travail de co-construction avec les communes. Dans cette optique, un projet de charte de gouvernance préalable à un transfert de compétence a été établi et validé en Conseil Communautaire le 24 février 2020. Cette charte garantit aux communes une place essentielle dans les procédures de gestion des documents locaux d'urbanisme existants et dans le processus d'élaboration/révision/gestion du futur PLU intercommunal (PLUi). Elle établit également un dispositif partenarial renforcé avec les communes. La situation sanitaire a eu des conséquences directes sur l'avancée de ces débats collectifs. Comme dans d'autres communes, le Conseil municipal d'Archamps a donc voté pour s'opposer au transfert automatique prévu et pour mener avec la communauté de communes, dès le second semestre 2021, une réflexion permettant de définir les conditions d'un transfert volontaire de compétence à une échéance à déterminer.

En parallèle, la commune d'Archamps s'est engagée dans une modification de son PLU pour en corriger quelques imperfections et assurer la maîtrise de la densification de l'habitat (voir article).

Le Conseil a par ailleurs voté l'autorisation de démolition du club house vétuste des Pommeraies, qui sera remplacé provisoirement par une salle modulaire équipée de vestiaires, toilettes et douches dans l'attente de la réalisation d'un nouveau bâtiment. Les anciens WC publics seront eux aussi démolis.

Parmi les dossiers déjà évoqués dans la précédente Feuille d'information, le Conseil a eu le plaisir d'adopter la nouvelle charte de développement durable 2021-2024, élaborée avec le concours actif d'habitants, et qui sera soumise pour le renouvellement du label « Notre Village Terre d'Avenir ». Elle propose des initiatives concrètes en matière de lutte contre le changement climatique, préservation de la biodiversité, dynamiques de développement responsable, cohésion sociale et épanouissement humain, et solidarité entre générations. Bravo à celles et ceux qui ont nourri ce projet et ont apporté des idées originales et mobilisatrices !

En matière de sécurité, une nouvelle convention prolongeant la mutualisation de la Police Municipale a été travaillée entre les communes d'Archamps, Beaumont, Feigères, Présilly et Neydens. Le Conseil municipal en a validé les termes lors de sa réunion du 16 juin. Cet effort partagé a désormais un nom : la Police Pluri-communale du Salève. Le Conseil municipal a également décidé de s'associer au groupement de commande en matériel de vidéo-protection réalisé avec les communes de St-Julien-en-Genevois, Beaumont, Feigères, Présilly et Neydens. Ces matériels permettront la mise en place d'un maillage territorial nécessaire à la gendarmerie, en particulier sur les ronds-points d'accès et de sortie de la commune. L'installation de caméras au chef-lieu n'est à ce stade pas prévue.

Une autre convention d'importance a été renouvelée, permettant la distribution publique de gaz naturel sur la commune. Notre réseau de distribution faisant partie de la desserte exclusive de GRDF, le Conseil a autorisé la signature d'un nouveau contrat avec ce distributeur, pour une durée de 30 ans (durée habituelle des concessions en la matière).

Dans le cadre de ses affaires courantes, le Conseil a procédé à une nouvelle désignation des délégués de la commune au Syndicat Mixte du Salève, un poste étant vacant suite au départ de Laurent Kalonji. Aurore Le Scodan est désignée membre titulaire et Florence Dode Bouffard membre suppléant, Lucie Rivail conservant le second poste de titulaire. Les élus ont également finalisé les modalités de fonctionnement du Centre de Loisirs en adoptant son règlement intérieur. L'ouverture du Centre, début juillet, a été couronnée d'un franc succès !

Nathalie Herlemont, pour le Conseil Municipal

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

La commune d'Archamps dispose d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 10 décembre 2019.

Après quelques mois de mise en œuvre, les élus ont jugé nécessaire de procéder à quelques adaptations du PLU en engageant la procédure dite de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme.

La première motivation de la modification est de maîtriser la densification des zones déjà urbanisées.

Le phénomène de densification des zones déjà urbanisées (notamment par voie de démolition-reconstruction) prend aujourd'hui une ampleur qui n'avait pas été imaginée lors de la révision du PLU en 2019. Les promoteurs exploitent au maximum les possibilités offertes par le règlement du PLU.

Les outils mis en place en 2019 tels que le coefficient d'emprise au sol (CES) se révèlent à l'usage trop permissifs. Les nouveaux projets d'opération immobilière présentent des densités parfois supérieures à 100 logements à l'hectare. Ces densités ne correspondent ni aux objectifs du SCoT (35 logements à l'hectare minimum) ni à la politique communale de maîtrise de l'urbanisation affichée dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

La deuxième motivation de la modification est de corriger quelques erreurs et imperfections du règlement écrit. Ceci concerne notamment les règles de stationnement dans le secteur d'Archparc.

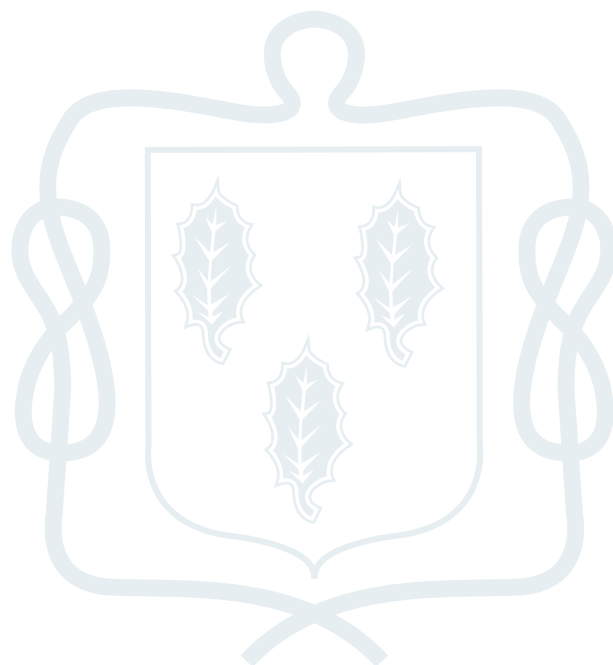
Le 26 janvier 2021 la procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été initiée par un arrêté. Suite à cela, les élus ont travaillé avec un urbaniste afin d'introduire une nouvelle palette d'outils :

- ✓ Une nouvelle disposition pour l'implantation des constructions les unes par rapport aux autres sur une même propriété (en zones Ub - Uv et Uh)
- ✓ Une augmentation du recul des bâtiments par rapport aux limites séparatives. Il doit être supérieur à la hauteur dans la modification alors que dans le PLU initial c'est la moitié de la hauteur.
- ✓ La définition d'un coefficient d'emprise au sol maximum de 0.3 dans la zone d'habitat collectif dense de la ville élargie (Ub) alors que c'était libre dans le PLU initial.
- ✓ La limitation du coefficient d'emprise au sol à 0.25 dans la zone du village d'Archamps (Uv) pour les parcelles nues et en cas de renouvellement urbain avec démolition et reconstruction. Le coefficient de 0.35 est conservé si des ajouts sont faits sur une parcelle déjà construite.

- ✓ La limitation de la hauteur de l'acrotère afin de ne pas favoriser une sur-hauteur pour les toitures plates (un acrotère est un relief constitué par un muret situé en bordure de la toiture, dans le prolongement de ses murs de façade).
- ✓ La limitation de la longueur maximale des bâtiments afin de maintenir des volumes bâtis cohérents avec la typologie urbaine du village.
- ✓ Une modification du coefficient de pleine terre (la pleine terre est une surface de terre où il n'y a aucune construction en dessous). Dans la modification celui-ci doit être supérieur à 40 % dans l'objectif de faciliter l'infiltration des eaux de pluie, de limiter l'imperméabilisation des sols et pour lutter contre les îlots de chaleur estivale.

Le conseil municipal a arrêté le projet de modification du PLU le 16 juin 2021 avant de le transmettre pour avis aux personnes publiques associées.

La prochaine étape est l'enquête publique qui se déroulera à la fin du mois de septembre pour une durée de un mois. Vous serez alors invités à faire vos observations.



TRAVAUX DE SÉCURISATION DES CHEMINEMENTS

L'ouverture prochaine du nouveau groupe scolaire va entraîner de nouveaux flux de piétons au cœur du village. Il convenait donc d'effectuer certains aménagements pour les faciliter et les sécuriser. Les travaux ont débuté cet été et continuerons jusqu'à la Toussaint :

- ✓ La zone de dépose-minute devant le groupe R. Fontaine a été refaite et agrandie. Des escaliers et un chemin permettront de rejoindre la nouvelle école à travers le parc entre les deux écoles.
- ✓ Des places de dépose-minute vont être marquées sur le parking du monument aux Morts et dans le secteur de l'église. Attention ! Nous rappelons que le parking du Monument aux morts est en zone bleue ! Prochainement, des contrôles sur cette zone de stationnement seront organisés par la police intercommunale ; les contrevenants recevront des avertissements ; dans un second temps, la verbalisation des véhicules garés au-delà du temps limite sera systématique.

Par ailleurs, des places bleues sont disponibles sur le parking de la Pépinière. Depuis ce parking qui se trouve route de la Mairie, on pourra accéder à l'école en traversant un jardin public.

Enfin, le parking de la Mairie offre quant à lui de nombreuses places de stationnement.



L'accès au jardin depuis la route de la Mairie (à droite, la maison Tapponnier)

La RD 145

Les travaux de sécurisation de la RD 145 (entre Blécheins et le haut des Pommeraies) seront terminés pendant la deuxième quinzaine de septembre, avec un marquage de « Chaussidou ». Les travaux d'enrobés ont eu lieu en juillet avec l'élargissement de la voie et un tapis de roulement de cinq mètres de large entièrement neuf. Le ralentisseur au niveau de la sortie de Blécheins sera repris par l'entreprise l'ayant réalisé car il n'est pas conforme.

Cyril Kharoua

OUVERTURE DU CENTRE DE LOISIRS

L'ouverture d'un centre de loisirs dans notre village était une de nos promesses de campagne. Nous avons donc mis tout en œuvre pour l'ouvrir le plus rapidement possible en tenant compte des contraintes sanitaires.

Installée dans l'école Raymond Fontaine, le centre a ouvert le 12 juillet 2021. Nous avons choisi la fédération des œuvres laïques pour l'encadrement et l'animation. Le centre offre une large gamme d'activités, les classiques jeux d'extérieur et les sports, le bricolage et des recettes de cuisine, des rencontres avec les enfants du centre de loisirs de Collonges le mercredi, et des sorties comme au lac à Excenevex. Les parties de 1,2,3 Ninja et de balle-aux-prisonniers ont laissé de bons souvenirs ! En juillet, le centre a été fortement sollicité et apprécié par tous.

La capacité du centre de loisirs est de trente-deux enfants âgés de 3 à 17 ans. Ceux-ci sont répartis en trois groupes, de 3 à 5 ans, de 6 à 11 ans et de 12 à 17 ans.

Un service de restauration a été mis en place ainsi qu'un goûter le matin et à 16 heures.

À SAVOIR :



Concernant les inscriptions, nous avons choisi un système souple :

à la journée, à la demi-journée ou à la semaine.

À partir de la rentrée, le centre de loisirs fonctionnera tous les mercredis et des activités seront proposées le samedi aux 12-17 ans.

Solenn Ben Othmane

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Durant la semaine du développement durable, qui a lieu tous les ans début juin, les activités proposées nous ont permis la création d'un composteur entièrement composé de palettes de récupération. Celui-ci a été placé aux Crêts d'Acier par les services techniques.

Le 6 juin, nous avons sillonné la commune en petits groupes de six : les enfants, équipés comme les adultes de gants et de masques, se sont efforcés de débusquer papiers, canettes et autres déchets dans les moindres recoins. Des éléments de pièces détachées de véhicules ont été découverts dans les fourrés et signalés aux services techniques qui sont allés les récupérer puis les emporter à la déchetterie.

Cette matinée de nettoyage s'est terminée par un pique-nique très apprécié offert par la mairie. Pour l'année prochaine nous prévoyons un cycle de conférences notamment sur les arbres et nous ne manquerons pas de vous en faire part en temps voulu.

Florence Dode Bouffard



Un déjeuner bien mérité après le nettoyage !

LE VERGER COMMUNAL DU CHEF-LIEU

Savez-vous que le terrain situé à côté de l'école Raymond Fontaine, connu sous le nom de Cottet-Dumoulin, appartient à la commune ?

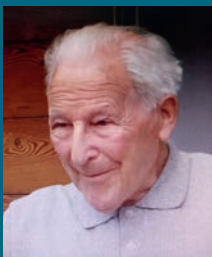
En effet, étant convoité par des promoteurs immobiliers, la précédente municipalité avait pris la bonne décision en faisant son acquisition pour un montant d'environ 800 000 €.

Vu la présence de nombreux arbres fruitiers, nous avons choisi d'aménager l'endroit en verger communal. Lors de votre prochaine visite, vous trouverez donc un espace de détente. Depuis plusieurs mois, un cheminement piéton permet de traverser notre verger et des barrières ont été ajoutées en contrebas afin de sécuriser l'accès sur la route. La vingtaine d'arbres fruitiers de variétés anciennes, identifiés par un affichage, produit des pommes, des poires, des coings, des nèfles, des figues, des prunes, des mirabelles et des noix.

N'hésitez pas à venir vous y promener, vous délasser sur un banc à l'ombre d'un arbre ou passez cueillir quelques fruits, avec modération pour que tout le monde en profite !

DÉCÈS

PÈRE PAUL GURRET (1930-2021)



Adieu Père Paul,

En 2005, à ton arrivée à Archamps, havre de tranquillité, nous t'avons accueilli les bras ouverts au presbytère comme prêtre auxiliaire.

Ordonné prêtre en 1956, tu as été professeur au Petit Séminaire de Thonon-les-Bains puis tu as

œuvré avec différentes fonctions dans les paroisses du diocèse d'Annecy. Tu t'es investi dans le mouvement C M R (Chrétiens dans le Monde Rural) et son équipe départementale qui se réunissait une fois par mois à La Roche, partageant les différentes vies professionnelles de chacun : certains étaient engagés dans les municipalités, syndicats et nos analyses divergeaient, tu nous apportais toujours ta vision, avec ton exigence intellectuelle scrupuleuse.

Sous ta houlette, Paul, tu as été l'instigateur du M C R, (mouvement chrétien des retraités) à Saint-Julien et à Vulbens en 2010. Des groupes se sont formés et ont bénéficié de la pertinence de tes connaissances et de ton éclairage chrétien sur les grands sujets actuels. Ces rencontres de réflexions, de dialogues, de débats avaient toujours un lien avec la société, avec l'écologie en référence au pape François et son encyclique *Laudato si'*, et avec l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui. Nous avons tous été bouleversés par ton départ si brutal.

Ceux qui ont eu la chance de te connaître ont apprécié ton humour subtil, ta qualité d'écoute, ton aide spirituelle en apportant toujours une note d'espérance, tu rayonnais de paix et de joie et ton bleu regard va nous manquer.

Repose en paix !

Monique Baudrion

VIE ASSOCIATIVE ET DU VILLAGE

LA FÊTE DES ENFANTS

Nous avons mis tout en œuvre pour éviter l'annulation de la fête de fin d'année de l'école et pouvoir organiser un bel évènement pour les enfants dans le respect des règles sanitaires. Toutes les animations proposées par la Mairie ainsi que la buvette/snack du comité des fêtes ont permis aux petits et grands de se retrouver enfin, une dernière fois avant les vacances estivales. L'occasion était parfaite pour se souhaiter un bel été et célébrer la fin de l'école primaire pour nos CM2 qui ont pu recevoir le traditionnel stylo-souvenir remis par la présidente du Sou des Écoles. Nous remercions la directrice de l'école, les enseignantes, tous les bénévoles et les parents d'élèves qui nous ont aidés à faire de cette fête un souvenir inoubliable pour les enfants.

David Zamofing



Elèves de CM2, parents et enseignants réunis pour la remise du stylo souvenir

TERRAIN MULTI-SPORT CENTRE BOURG

Depuis la construction du mini stade, il est bon de constater qu'un nombre important de sportifs, petits et grands, se retrouvent tous les jours afin d'échanger quelques passes de basket ou de foot. Malheureusement, il n'est pas toujours évident de mélanger tous les âges et tous les niveaux sur un même terrain.

Il a donc été décidé d'investir dans la rénovation du terrain de sport goudronné. Les fissures viennent d'être bouchées, le marquage au sol en couleur sera refait très prochainement pour délimiter un terrain de foot dans la longueur et deux terrains de basket dans la largeur.

Quatre paniers de basket (deux de 3,05 m de hauteur et deux de 2,30 m de hauteur pour les plus petits) ont également été commandés.

Notre commune pourra très prochainement se vanter de posséder au total deux terrains de foot et trois terrains de basket. Il ne reste plus qu'à espérer que l'été jouera les prolongations pour que vous puissiez en profiter.

David Zamofing

EURO FOOT 2020-2021

Alors que le déconfinement se mettait en place petit à petit début juin, l'Euro foot fut l'occasion rêvée pour le comité des fêtes d'organiser un évènement festif dans notre village. Toute l'équipe s'est grandement investie afin que les quatre matchs de l'équipe de France puissent être diffusés sur le grand écran de la salle municipale. Même si la fête fut courte en raison de l'élimination prématurée de la France, la finale opposant l'Italie à l'Espagne fut la dernière occasion de profiter de l'évènement tout en dégustant saucisses, frites, crêpes et boissons. Toute l'équipe municipale remercie le comité des fêtes qui a su nous régaler durant toute la durée de l'Euro. Nous réfléchissons d'ores et déjà à quelque chose de similaire pour le mondial 2022 qui se déroulera au Qatar. À voir en fonction du décalage horaire...

David Zamofing



DÉPART DE TROIS AGENTS DE L'ÉCOLE

Après 19 ans et demi de service auprès de nos enfants, Annie prend une retraite bien méritée. Beaucoup de petits, d'ados et de plus grands se souviennent de sa gentillesse et de sa disponibilité. Nous lui souhaitons une retraite heureuse.

Christelle, qui exerçait des fonctions d'ATSEM depuis 9 ans et demi en maternelle auprès de nos tout petits, prend de nouvelles fonctions dans une crèche et nous lui souhaitons bonne chance pour cette nouvelle aventure.

Au revoir aussi à Sabrina, qui après 15 ans et demi de service en tant qu'ATSEM, déménage dans une autre région. Bonne chance à elle pour la suite de sa carrière.



Photo : de gauche à droite : Sabrina, Annie, Christelle

TCAB TENNIS CLUB ARCHAMPS-BOSSEY

Cela fait maintenant une année que des discussions ont commencé entre le tennis Club et les élus. Un certain nombre de points ont été abordés en lien avec les infrastructures du club et de la commune mais c'est le club house des Pommeraies qui est très vite devenu le centre des discussions. Le bâtiment actuel est vétuste, trop petit et nécessiterait beaucoup de travaux pour être aux normes actuelles. Il sera démoli très prochainement et remplacé provisoirement par 2 bâtiments préfabriqués déjà en place, accueillant des sanitaires et une salle de réunion.

Le site des Pommeraies jouit d'un emplacement idéal de par sa localisation centrale et sa vue dominante sur la région lémanique. Cet endroit était il n'y a pas si longtemps encore un lieu plein de vie grâce aux animations du club essentiellement les mercredis et les week-ends. Les discussions se poursuivent afin de définir quelles orientations nous souhaitons prendre à l'avenir. Des investissements importants de la part de la commune seront sans aucun doute nécessaires. C'est pour cela que nous comptons beaucoup de notre côté sur l'investissement du club pour que ce lieu redevienne un endroit important grâce aux activités qui seront proposées. Nous ne manqueront pas de vous informer de la suite.

David Zamofing

RÉUNIONS DE TRAVAIL SUR L'AGENDA 21

Vous avez été nombreux à participer aux groupes de réflexion sur l'Agenda 21, le plan d'actions développement durable pour l'avenir du village. De ces deux rencontres sont ressorties quarante actions votées par le Conseil municipal avec notamment la sensibilisation et la mise en place d'actions en faveur de la sécurité routière, l'organisation de balades thématiques, la protection du patrimoine arboré, le développement de l'offre médicale ou l'installation d'énergies renouvelables sur les bâtiments communaux.

Ces actions seront réalisées lors du mandat et nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous tenir informés des avancées des projets.

Natacha Philippe

REPAS DES AÎNÉS

Cette année, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont mis tout en œuvre pour pérenniser le repas des aînés qui, compte tenu du contexte sanitaire, ne pouvait pas se tenir comme à l'accoutumée, dans la salle polyvalente. Nous avons donc opté pour des repas 'à l'emporter', ou livrés à domicile si besoin était. 82 repas ont ainsi été distribués le dimanche 6 juin pour honorer les personnes âgées de plus de 75 ans, ainsi que leur conjoint. Un moment plein d'émotions et de bonne humeur qui se lisait sur les visages. Il nous a paru juste de faire appel à l'un de nos acteurs économiques local, l'Auberge d'Archamps.

Une expérience que nous renouvellerons, en espérant évidemment pouvoir réunir les aînés autour d'une table !

Maryse Baudet, pour le CCAS

DES TRAVAUX D'ENTRETIEN



Des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension seront effectués sur le territoire de la commune à dater du 01/09/21 jusqu'au 30/11/21.

INFOS

ANIMATIONS AU MARCHÉ ALIMENTAIRE

Après la trêve du mois d'août, vous retrouverez vos commerçants locaux habituels au marché en septembre tous les jeudis place de l'Eglise de 16h à 20h (poissonnerie, boucherie, fromagerie, pâtisserie, maraîcher et primeur, œufs, crêperie, traiteur, épicerie, buvette etc). Lors de ces marchés, nous vous proposons quelques animations de septembre à décembre :

- ✓ **9 septembre à partir de 16h45** : chanteuse et musicienne de chants brésiliens et variétés ;
- ✓ **23 septembre** : exposition réalisée par les enfants de CM1 et CM2 de l'école : « Décarboner son mode de vie » ;
- ✓ **7 octobre de 16h45 à 18h45** : spectacle de bulles géantes ;
- ✓ **28 octobre** : marché Halloween surprise ;
- ✓ **18 novembre de 16h30 à 18h** : photos avec deux mascottes surprises des dessins animés préférés de vos enfants ;
- ✓ **9 décembre de 16h45 à 17h30** : spectacle féérique de Noël.

En cas de pluie, les animations sont susceptibles d'être déplacées.



infos : <https://fr-fr.facebook.com/archamps/>

Venez nombreux !
Natacha Philippe

ENVIE DE TAPER DANS LA BALLE JAUNE ?

Venez profiter des installations du Tennis Club Archamps Bossey !

Avec ses 3 courts couverts, et ses 7 terrains extérieurs /terre battue et greenset), le TCAB vous accueille toute l'année, avec ses abonnements à l'année ou à la saison.

Si vous découvrez le tennis ou désirez simplement progresser, l'équipe enseignante vous propose des cours collectifs, pour les jeunes (dès 4 ans) et les adultes : mercredi et samedi matin pour les enfants, tous les soirs de la semaine dès 19h pour les adultes (loisir et compétition). Des cours individuels à la carte sont aussi proposés.

Les cours débutent la semaine du 13 septembre, et il reste encore quelques places !



Pour tout renseignement sur les cours, veuillez contacter :
Thomas Fabre (06 83 00 51 06),
pour les inscriptions le 04 50 31 88 72.

Des permanences d'inscription (adhésion simple, ou adhésion + cours) sont prévues au club-house des courts couverts **les 13, 14 et 23 septembre de 18h à 20h et les samedi 4 et 25 septembre de 10h à 12h.**

A bientôt sur les terrains !

L'équipe du TCAB

FÊTE DU VÉLO

Le samedi 18 septembre, la Mairie d'Archamps organise sa première « fête du vélo » dans le cadre de la promotion de la mobilité douce.

3 000 m² d'animations seront installées au cœur du village.

Au programme :

- Démonstration de trial par le club Kulturetrial.
- Atelier de maniabilité pour les plus jeunes avec le véloclub de St-Julien-en-Genevois & Codep74FFCT.
- Parcours VTT pour les enfants.
- Essais de vélos électriques grâce à l'association Wemoov.
- Réparation de vélos par l'équipe Pro Bike Cornier.
- Atelier pédagogique avec les pompiers et la police municipale.
- Exposition par les élèves de l'école Raymond Fontaine.

et bien sûr de la convivialité avec restauration et buvette grâce au comité des fêtes (sur place avec présentation du pass sanitaire ou à emporter sans pass sanitaire). Le masque reste obligatoire sauf lors des activités sportives.

Un événement festif à ne pas manquer le 18 septembre de 10h à 18h.

Adeline Pech, conseillère municipale

Samedi 18 septembre

Fête du vélo à Archamps

De 10H à 18H

Plus de 3000 m² d'animations et plus encore !

Masque obligatoire sauf lors des activités.

Restauration et buvette sur place.

- Démonstration de trial
- Essais de vélos électriques
- Atelier de maniabilité
- Atelier de réparation
- Parcours de VTT enfants
- Jeux pour les tout-petits...



Avec la participation de :



ARCHAMPS

Organisée par la mairie du village

Renseignements sur : www.mairie-archamps.fr

TITRE À VOUS INDIQUER ???????



Pour notre troisième édition à Archamps, Motors Addict Léman est bien une concentration de voitures anciennes de collection, prestigieuses ainsi que de voitures de rallye ayant un palmarès. Notre ambition première est de favoriser les échanges transfrontaliers, intergénérationnels et sociaux à

travers une même passion, l'automobile. Nous espérons également que ce rassemblement sera l'occasion de rencontres et de partages et qui permettra de tisser de nouveaux liens avec d'autres clubs et exposants.

Notre association ambitionne également de faire partager sa passion de l'automobile avec les générations futures, leur faire partager son histoire et celle de ses créateurs. Nous attendons sur l'ensemble de la journée environ deux cents voitures et 450 visiteurs. Toute la partie restauration, ainsi que les bars, seront gérés en collaboration par l'équipe très dynamique du comité des fêtes. Un invité reconnu « FRANÇOIS ALLAIN » sous son émission VINTAGE MECANIC sera présent. Notre doyen de 83 ans Gérard HOLZACH viendra part la route avec sa NASH de 1927.

Nous tenons également à préciser que les éventuels bénéfices générés par cet événement profiteront à une école ou à une association visant au développement de l'apprentissage pour de jeunes étudiants en mécanique.

Venez très nombreux !!!

Thierry Dussetier



**RASSEMBLEMENT
DE VOITURES**
*anciennes, de prestige
& sportives*

**DIMANCHE
26
septembre
2021**

3^{ème} ÉDITION

Avec la participation
de **François ALLAIN**
Vintage Mecanic



Dès 9h.
Place de l'Église
ARCHAMPS

RENSEIGNEMENTS : motorsaddictleman@gmail.com

NOS PARTENAIRES




FÊTE DES ENFANTS DU SOU DES ÉCOLES

En cette rentrée 2021, le Sou chamboule ses habitudes et organise une journée aux couleurs des jeux olympiques dédiée aux enfants de l'école d'Archamps.

En effet, en juin, l'absence de la traditionnelle fête de l'école a pesé sur le cœur de nos petits écoliers. Nous espérons donc que cette journée qui se déroulera sous le thème : « Plus vite, plus haut, plus fort : vive les Arch'Champions » le samedi 25 septembre de 11h à 17h sur le stade olympique d'Archamps sera à la hauteur de nos attentes. Nous espérons vous voir tous réunis de la PS aux ex CM2 et venir participer aux épreuves, applaudir les exploits et profiter de la restauration et buvette !

Le sou des écoles d'Archamps.

FORUM DES ASSOCIATIONS ARCHAMPS

**FORUM
DES
ASSOCIATIONS**

**Samedi 11
septembre
9h à 13h**

**Salle
polyvalente**

Venez découvrir
les associations
de la commune



INFOS DES ASSOCIATIONS

CLUB DES AÎNÉS

Nous avons repris une « petite activité » en juillet et fin août nous allons nous réunir de nouveau tous les mardis à 14 heures. A la salle polyvalente, de nombreux jeux sont à la disposition de chacun : cartes, scrabble, rumikub, triomino... et nous espérons que vous allez être nombreux à nous rejoindre. Les marcheurs, après la chute des températures, vont reprendre les ballades à pied et nous nous rejoindrons tous vers 16h30 pour goûter ensemble.

Dans la mesure du possible, nous allons reprendre aussi les sorties d'une journée comme celle de début septembre qui nous aura emmenés à Ville en Sallaz pour déguster des filets de perches et visiter le musée de la musique mécanique aux Gets.

Sans oublier de respecter les règles de distanciation et de vaccination, nous vous attendons nombreux !

Hélène Jacquiau

DANSE

Le STUDIO 204 rouvre ses portes de sa magnifique salle de danse pour une nouvelle saison en mouvement le 6 septembre 2021.

AU PROGRAMME : des cours de mouvement, danse, Yoga et Qi Gong pour enfants et adultes.

Pour plus d'information, rdv sur le site du STUDIO 204.

 www.lestudio204.fr

KARATÉ

KARATÉ SHOTOKAN

Lundi

18h-19h : Enfants/ados - Débutants (blanches et blanches jaunes)

19h15-20h30 : Enfants/ados et adultes avancés (jaunes et plus)

Mercredi

19h-20h : Adultes débutants et seniors

Jeudi

15h-16h : Adultes débutants et seniors

18h-19h : Enfants/ados - Débutants (blanches et blanches/jaunes)

19h15-20h30 : Enfants/ados et adultes avancés (jaunes et plus)

BABY-KARATÉ (Enfants nés en 2015/2016)

Mercredi

16h-16h45 : Moyens (nés en 2016)

17h-17h45 : Grands (nés en 2015)

ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG / AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Les réserves de sang sont très insuffisantes et l'EFS lance un appel urgent. Une collecte est donc organisée à la salle polyvalente mercredi 22 septembre de 16h30 à 19h30.

Si vous donnez une heure de votre temps, cela permet de sauver 3 vies !

Si vous avez entre 18 et 70 ans et êtes en bonne santé, venez nous rejoindre ! Pour cela, prenez rendez-vous sur

 mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

et n'oubliez pas de venir à jeun avec votre carte d'identité. Nous vous espérons nombreux à cette collecte.

Hélène Jacquiau

YOGA

Dès le 6 septembre 2021 et jusqu'à fin juin, le groupe « Yoga » reprend sa pratique dans la salle polyvalente d'Archamps (mairie).

Lundi 18h30 - 19h45 / 20h - 21h15

Mardi 8h45 - 10h / 10h15 - 11h30

Animatrice : Françoise Urban

Tél. : 04 50 35 12 87 / 06 19 33 44 41

Ces cours ont lieu dans le cadre de l'Association Hêtre, qui organise ateliers et conférences.

 <https://assohetre.wixsite.com/association-hetre/yoga>

ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE THÉÂTRE ABC



EVEIL MUSICAL
FORMATION MUSICALE
CHORALE
THÉÂTRE

FLÛTE
CLARINETTE
COR
BASSON

VIOLON
VIOLONCELLE
GUITARE

PIANO
ORCHESTRE
MUSIQUE DE CHAMBRE

CONTACT
34, Place de l'église 74160 Archamps
04 50 95 32 90
www.ecoledemusiqueabo.fr
ecoledemusique.archamps@gmail.com

Interview de notre nouvelle Directrice Générale des Services (DGS)



Pouvez-vous nous dire quelques mots de votre parcours, votre formation et les postes que vous avez occupés avant de rejoindre l'équipe de la mairie d'Archamps ?

Je dispose d'une licence de droit généraliste et d'une licence d'administration publique. Cela fait 19 ans que je suis dans la fonction publique, j'ai obtenu le concours d'attaché lors de mon premier poste à la Balme de Sillingy puis j'ai intégré la mairie de Valleiry comme DGS. Le territoire du Genevois ne m'est donc pas inconnu ! En 2013, je suis partie sur la région annécienne ; Annecy-le-Vieux tout d'abord comme chef de service (accueil général, CCAS, Séniors, Petite Enfance, ...) puis lors de la fusion des six communes dont Annecy j'ai occupé un poste de directrice en charge de créer et maintenir des liens de proximité avec la population dans ce nouveau contexte de fusion en m'appuyant sur les six anciennes mairies.

A 45 ans, je souhaite recentrer ma vie professionnelle sur des valeurs qui me sont essentielles : la qualité de rapports humains de proximité, le dynamisme et l'investissement sur des projets structurants pour les habitants. C'est la raison pour laquelle j'ai intégré la mairie d'Archamps et accompagne désormais les élus et le personnel sur les projets du mandat.

Quelles ont été vos premières impressions et questions quand vous avez pris connaissance de ce poste de DGS à pourvoir à Archamps ?

Archamps est une commune que je connaissais principalement pour sa technopole mais après quelques recherches, je me suis aperçue rapidement des enjeux de ce territoire, certes similaires pour beaucoup à ceux des communes voisines (pression foncière, adaptation des équipements publics aux besoins des habitants) mais avec également un focus particulier sur les questions environnementales.

Pouvez-vous nous dire quelques mots, un sentiment des entretiens de recrutement, de la première rencontre avec des membres de l'équipe municipale ?

Lors des entretiens, j'ai très vite eu le sentiment d'être à ma place : un environnement qui correspond à mes aspirations (Archamps est une très jolie commune) et surtout une équipe d'élus avec laquelle nous partageons les mêmes valeurs et la même énergie.

Lors de mon arrivée, j'ai été touchée par le très bel accueil tant des élus que du personnel !

Quelles ont été vos priorités à votre entrée en fonction ?

Prendre rapidement connaissance des dossiers en cours et très vite me mettre en action pour pouvoir épauler efficacement l'ensemble de l'équipe et Madame le Maire. La priorité est également de créer du lien avec le personnel et instaurer une relation de confiance.

Et aujourd'hui ?

Mon poste est très riche, comme je m'y attendais, et je ressens beaucoup de plaisir à accompagner Madame le Maire et les élus dans les réflexions sur des projets essentiels pour les Archampoises, la nouvelle école, le centre de loisirs, le centre technique municipal... Petit à petit je maîtrise un peu plus chaque jour la connaissance des dossiers, mon environnement, le personnel... et des Archampoises bien sûr. Ce poste répond pleinement à mes attentes et j'espère pouvoir satisfaire également les attentes de la commune d'Archamps.

(Entretien réalisé par Christophe Gironde)

ASSEMBLAGE'S FESTIVAL

ASSEMBLAGE'S festival

Dix ans ! Dix ans déjà que ce festival ravit le public par la qualité de sa programmation. Résolument original et festif, Assemblage'S accueillera une nouvelle fois à Troinex quelques perles des arts de la scène, souvent primées hors de nos frontières et pour la plupart encore méconnues dans la région.

Particulière, cette dixième édition le sera à plus d'un titre et se déroulera sous chapiteau. Pourquoi un chapiteau ? Pour recevoir des artistes que les organisateurs souhaitaient accueillir depuis plusieurs années mais qui ne pouvaient pas se produire sur la scène habituelle, trop basse de plafond. De la hauteur donc pour ce dixième anniversaire et une belle occasion de faire le plein d'enthousiasme pour aborder l'automne.

Le Festival se déroulera bien évidemment dans le respect des mesures sanitaires prescrites par les autorités avec la qualité d'accueil et la convivialité qui sont la marque de fabrique de cet incontournable rendez-vous régional.

Découvrez le programme et faites vos choix !



Programme détaillé, billetterie et informations pratiques : En ligne sur assemblages.ch

Renseignements : billetterie@assemblages.ch
et Tél : + 41 (0)79 416 46 24

CALENDRIER RÉCAPITULATIF

SEPTEMBRE

09	➤ Animation marché	23	➤ Animation marché
11	➤ Forum des associations	25	➤ Fête des enfants
18	➤ Fête du vélo	26	➤ Fête des retrouvailles
22	➤ Don du sang	28	➤ Festival du film vert

OCTOBRE

07	➤ Animation marché	30	➤ Bal
28	➤ Animation marché		

NOVEMBRE

18	➤ Animation marché
----	--------------------

DÉCEMBRE

09	➤ Animation marché
----	--------------------

NUISANCES SONORES EN JOURNÉE

Par égard pour ses voisins et selon la réglementation contre les bruits de voisinage, avant d'entreprendre des travaux bruyants en extérieur la journée (tondeuse, tronçonneuse, perceuse, compresseur, etc.), veuillez à bien respecter les créneaux horaires suivants :

- **les jours ouvrables :** de 8h30 à 12h et de 14h à 19h,
- **les samedis :** de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- **les dimanches et les jours fériés :** de 10h à 12h.

16^e FESTIVAL DU FILM VERT



Festival du
Film Vert
2021

DU 04 SEPTEMBRE
AU 17 OCTOBRE
DANS 80 VILLES DE SUISSE
ET DE FRANCE



www.festivaldufilmvert.ch



ÉTAT CIVIL

Séverine Constans et Ambroise Tiraboschi ont le plaisir d'annoncer la naissance de Noah le 3 Août 2021.

Mairie d'Archamps



B.P.40 - ARCHAMPS
74165 COLLONGES-SOUS-SALÈVE cedex
Tél. 04 50 43 62 18 - Fax 04 50 43 68 13
accueil@mairie-archamps.fr

WWW.MAIRIE-ARCHAMPS.FR



LE GESTE DURABLE DU MOIS

Accrochez un ruban orange à vos arbres fruitiers pour lesquels vous autorisez les habitants à récolter quelques fruits !